



Normes d'étanchéité terrasse

Par **fh06**, le **18/11/2009** à **09:09**

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement avec terrasse, lors des dernières fortes pluies, il y a eu des infiltrations d'eau au travers de ma terrasse jusque dans la cuisine de mon voisin du dessous. Ce dernier a en effet transformé sa terrasse extérieur situé sous la mienne, en cuisine fermée, sans en avisé le syndic ou le service d'urbanisme. J'ai entendu dire que les normes de construction dans le neuf ne prévoient pas une étanchéité totale pour les terrasses qui donne sur l'extérieur; qu'en est il de cela ? Suis je tenue de faire les travaux d'étanchéités ?

Par **nadiaf**, le **27/01/2010** à **16:14**

Je ne suis pas sûre de bien comprendre votre question, mais je peux vous dire qu'il existe des normes très précises quant aux toitures terrasse et la mise en oeuvre de l'étanchéité. Avez vous à faire des travaux si j'étais vous je m'adresserai à mon assureur...
Cordialement.